Semaine du développement local

Atelier 4 : Ressources financières au service du pouvoir d'agir local

Intervenant : Pierre Leroy PETR (Grand Briançonnais) – Président de la SEVE

Territoire Fortement impacté par le changement climatique et cela les oblige à agir (voir [l'émission de france culture][https://www.franceculture.fr/emissions/lsd-la-serie-documentaire/que-fait-le-maire-34-le-puy-saint-andre-un-maire-dans-la-transition-ecologique)](https://www.franceculture.fr/emissions/lsd-la-serie-documentaire/que-fait-le-maire-34-le-puy-saint-andre-un-maire-dans-la-transition-ecologique%29)

* La gestion du foncier est déterminante

\* Les bien vacants "sans titre ni maîtres" : des propriétés qui n'appartiennent plus à personne depuis 30 ans et dont la collectivité peut se saisir (après procédure)

\* Le texte de loi 4D permettrait de passer à 10 ans

\*Récupération de plusieurs hectares de terres agricoles mis a disposition des citoyens pour planter des arbres fruitier (vergers participatifs)

\* Vendre à très bas prix du foncier constructible sous condition de (?)habitat partagé

* Le financement de la transition

- Création d'une entreprise d'énergie renouvelable à l'image du Voralberg (Autriche) , pionnière dans ce domaine

- Travaux sur la sobriété énergétique (40% de moins)   (et déchets et eau également)

- Comment financer cette sobriété qui a un temps de retour beaucoup plus long ?

- Début tout petit avec un société de 100 000 euros de capital avec des centrales solaires, maintenant 900 000

- Une SEM car cela permet d'être géré par les pouvoirs publics --> au départ projet communal (SEM la commune est majoritaire à 50% ) garant de pérennité du système

- Des projet d'hydro électricité et ?

- La difficulté  : l'animation territoriale - les aides territoriales ne vont que vers l'investissement et non l'animation (fonctionnement) , on se bat pour que l'Etat accepte de financer ce développement /cette animation territoriale /pour dynamiser les territoires /pour sécuriser les citoyens /

Question de l'auto consommation :

fausse question / Contrat d'auto consommation (Ségolène Royal)

Réseau  : c'est faire ensemble  /

Question de l'Implication des citoyens dans la démarche : la mobilisation des citoyens est difficile /prend du temps /clivages entre tous les mondes /nécessite de recréer la confiance, de montrer que les citoyens ont un rôle à jouer ; la démocratie représentative a un rôle à jouer ; pour le PLU(I ?): 12 réunions de travail participatif avec les citoyens (bien au delà de l'obligation règlementaire !)  ; un événement avec Cyril Dion 36 000 COMMUNES ? qui a mobilisé

La Transition écologique ne peut se faire que si elle est démocratique , que si les citoyens se saisissent de leur territoire !

Est ce que la force de persuasion est suffisante pour "emmener" les citoyens ? Est-ce que la dynamique a été réellement lancé ?

Le pouvoir des élus locaux est énorme (énormes gains sur l'eau, les déchets, la biodiversité). Cela prend du temps et il faut travailler sur les besoins primaires des habitants : alimentation /transports/energie (chauffage -isolation) et construire à partir de cela pour changer les pratiques : que mettent les collectivités en place pour accompagner cela  ?! une fois que les choses sont lancées, les habitants suivent :)

SEM : ouverture à capital /mais présence des collectivités qui est là , avec du personnel et qui peut monter des projets

**Difficulté à travailler en atelier : question de l’animation territoriale et du financement de l’ingénierie**

Ressources mentionnées :

Ø  https://www.franceculture.fr/emissions/lsd-la-serie-documentaire/que-fait-le-maire-34-le-puy-saint-andre-un-maire-dans-la-transition-ecologique

Ø  https://livre.fnac.com/a10473970/Mathieu-Rivat-Ces-maires-qui-changent-tout

**2ème intervenante : Portail ardéchois sur les financements participatif**

Julie Cottier SDEA Ardèche

1er volet:  Accompagnement des entreprises  : un projet "un coup de main", pour que les habitants puissent soutenir des projets locaux (d'abord idée de modèle plateforme de financement , in fine portail internet dans lesquels sont recensés tous les projets ayant un intérêt pour le Département , relais par les radios locales (promotion des projets en vue de soutien) . Et aussi, un deuxième volet : Développement d'ateliers de financement participatif

Troisième volet d'accompagnement : un projet de soutien financier du département.

Après 4 ans de fonctionnement, 78% des projets réussissent. Pour l'année 2020, il y a 1,8 millions d'euros récupéré (tout investissement confondu)  sur les 4 années 18 000 contributeurs : soutien,  connaissances , promotion des projets

Anais Souchiere, community manager : répertorie les projets Ardéchois, pas de critères fixé pour le choix, puis partage sur les réseaux sociaux, le coût pour le département c'est le travail d'Anaïs et les spots de publicité. Derrière il y a des retombés pour les porteurs de projets.

Cout pour le Département  : cout humain (1community manager) et financements des clips radios = coûts faibles - Beaucoup de retombées : financières

Uniquement du Crowfounding ? le Département se fait le relais dons /mécenat /crowfounding.…

Y a t'il une monnaie locale en Ardèche ?  oui , mais un peu en baisse ...c'est une réflexion en cours pour dynamiser et appuyer les projets locaux

Question de la compétence (économie est du ressort de l'agglo ou de la région) ? l'entrée est multithématique donc pas de soucis

**Difficulté à travailler en atelier : comment accentuer l'accompagnement sur les projets ? Liens à faire avec les budgets participatifs et les monnaies locales ?**

**Restitutions**

...Valorisation de la participation citoyenne

aller au delà : à savoir Mise en relation entre les porteurs de projets

- ingénierie plurielle  : dynamique des Villes en Transition  / question des postures des acteurs (et notamment des élus)

- Animation (GAL)

liens entre projets et monnaie locale

conversation carbone ?

Effort de Gouvernance partagée  : formations à destination des citoyens, des élus , des techniciens

Listing de toutes les aides financières : avec notamment éthique nécessaire

Tout ce qui relève d e l'animation relève du fonctionnement et non investissement  : faire évoluer au niveau "juridique" (au niveau national) et que les collectivités l'intègrent dans leur section investissement

Tiers Lieux = lieu d'animation

Ingénierie territoriale : faire appel à l'investissement local

Constat : grand éparpillement/saupoudrage

Mobilisation des acteurs institutionnels ; acculturation /

Rendre visible, donner confiance face au foisonnement d'initiatives

Mieux donner à voir ce qui se fait sur les territoires déjà engagés et donner ENVIE  / ATELIERS visio, visites de territoires , banque d'initiatives

Ingénierie : utiliser une part de fonds notamment LEADER

Réactions  /

Le défi : comment faire ensemble ? mais forte attente des citoyens , le moment est venu

Ressources sur la gouvernance partagée (ouvrages, formations, organisations…)

- [https://animacoop.net](https://animacoop.net/)

- Les colibris

- La coopérative des tiers-lieux (lucile Aigron)

- SCOP Acolade

- Les localos